

LISTE DES DÉCISIONS DU BUREAU PERMANENT DU**MARDI 22 SEPTEMBRE 2020**

Présent: Armand Hermans, président du CPAS
Rudi Seghers, Directeur général adjoint
Annie Vanderhaegen, Bernard Carpriau, Carol Delers, bureau permanent
Iris Van Laethem, responsable service social
Audrey Monsieur, directeur général

Absent:
Excusé:

LE PRESIDENT OUVRE LA SEANCE A 13H**EN APPLICATION DES ARTICLES 285 ET 330 DU DECRET DU 22 DECEMBRE 2017 RELATIF AUX ADMINISTRATIONS LOCALES.****A. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE**

1. Service social – Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 08/09/2020

Le Bureau permanent approuve à l'unanimité des voix le procès-verbal de l'assemblée du Bureau permanent du 08/09/2020.

B. CENTRE DE SERVICES LOCAL ET SERVICES A DOMICILE

2. Centre de services local et services à domicile – Activités du Centre de services local – Extension du fonctionnement du foyer et du restaurant

Le Bureau permanent ajourne à une prochaine séance la décision quant à l'extension du fonctionnement du foyer et du restaurant.

C. RESIDENCE

3. Résidence – Annulation de l'exercice d'évacuation de la Résidence Geurts en raison de la crise du coronavirus

Approbation du report de l'exercice d'évacuation de la Résidence Geurts dans le cadre de la crise du coronavirus.

D. SERVICE SOCIAL

4. Service social – Achat d'ordinateurs portables à l'intention des clients – Attribution du marché

Vu les mesures visant à limiter la propagation du coronavirus, le CPAS de Wemmel va organiser un certain nombre de formations / activités sous forme numérique. Vu la fracture numérique, le CPAS de Wemmel achètera dans ce contexte un certain nombre d'ordinateurs portables et de tablettes pour les prêter à des ménages ou personnes (vulnérables) qui ne disposent pas du matériel requis pour suivre les formations ou activités organisées sous forme numérique.

E. PERSONNEL

5. Personnel – Procédure de sélection en vue du recrutement d'un collaborateur administratif pour les services à domicile et le Centre de services local (C1 - C3) – Liste des candidats retenus

6. Personnel – Procédure de sélection en vue du recrutement d'un fonctionnaire technique – Chauffeur (D1 - D3) – Liste des candidats retenus

7. Personnel – Désignation de la commission de sélection dans le cadre du recrutement d'un collaborateur administratif pour le Centre de services local et les services à domicile

8. Personnel – Procédure de sélection en vue du recrutement d'un fonctionnaire technique – Service de nettoyage externe (E1 - E3) – Prolongation

9. Personnel – Désignation de la commission de sélection dans le cadre d'un recrutement pour le service de nettoyage externe du CPAS

10. Personnel – Prise en connaissance d'une démission et fixation du délai de préavis

11. Centre de services local et services à domicile - notification des demandes, des arrêts et des demandes d'exception
12. Résidence - Attribution du logement: détermination de la liste d'attente et attribution du logement
13. Service social - Autre assistance
14. Service social - Droit à l'intégration sociale
15. Service social - Salaire vital équivalent
16. Service social - Initiative d'accueil local
17. Service social - Illégaux - soins médicaux urgents
18. Service social - Emploi article 60§7
19. Service social - Logement - logement d'urgence et de transition
20. Service social - Bureau de location sociale
21. Service social - Rap à Stapkantoor

Au nom du CPAS

Le directeur Générale
Audrey Monsieur



Le président - CPAS
Armand Hermans



Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration municipale le xx / xx /
xxxx.

Le public peut consulter ces décisions au CPAS, avenue du Limburg Stirum 116 - 1780 Wemmel,
pendant les heures d'ouverture.

Une réclamation peut être déposée contre une décision du CPAS auprès de l'autorité de contrôle dans
un délai de 30 jours suivant le jour de la publication sur le site. Pour plus d'informations concernant
les réclamations contre les décisions du CPAS, nous vous renvoyons au guide des réclamations pour le
contrôle administratif général de l'agence pour l'administration intérieure. Vous pouvez le consulter
via le lien : <https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer> .